

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Date de convocation : 21 mai 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-050 à 24-052 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération n°24-053	24	03	09	27
Pour la délibération n°24-054 à 24-063 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération n°24-064	23	04	10	27
Pour la délibération n°24-065 à 24-066 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération 24-067	24	04	09	28
Pour la délibération n°24-068 à 24-071 incluse	25	04	08	29

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRE, Mmes LANGEARD, OUADAH Adjointes, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LÉMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, MM. NIEL, TOKDEMIR, RIVET, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire
- Mme Élodie DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENTS : MM. SAVY, ORTÉGA, Mmes SEGHIR, LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-055 Attribution du lot n°2 charpente mixte du marché de travaux de la construction du gymnase Philippe-Croizon

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
DES ANDELYS**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE
AFFICHÉ LE**

03 JUIN 2024

03 JUIN 2024

Le Maire

François-Xavier



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240527-24-055-DE
Date de télétransmission : 03/06/2024
Date de dépôt en préfecture : 03/06/2024



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240527-24-055-DE
Date de télétransmission : 03/06/2024
Date de réception préfecture : 03/06/2024

N° 24-055

**ATTRIBUTION DU LOT N°2 CHARPENTE MIXTE DU
MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU
GYMNASE PHILIPPE-CROIZON**

RAPPORT

M. José PIRES rappelle que la Ville de Louviers souhaite construire un nouvel équipement sportif, nommé gymnase Philippe-Croizon, pour résoudre les problématiques posés par l'actuel gymnase Maxime-Marchand et offrir un cadre plus adapté aux utilisateurs actuels du gymnase. Celui-ci comptera une salle omnisports et une salle de gymnastique.

Par délibération n° 24-035, en date du 25 mars 2024, les membres du Conseil municipal ont autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux, à l'exception du lot n°2 charpente mixte qui a été déclaré sans suite.

Une procédure a été relancée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, avec un avis d'appel public à concurrence publié le 28 février 2024 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics. A l'issue de la consultation, les offres ont été ouvertes le 02 avril 2024. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le groupement de maîtrise d'œuvre, le pouvoir adjudicateur propose d'attribuer le marché à l'entreprise CMBP, sise zone d'activités les haies d'Houdan, 28 260 Le-Mesnil-Simon. Le marché comprend des conditions d'exécution à caractère social. Le titulaire s'engage à réserver 7 % des heures à l'insertion professionnelle, soit 535 heures.

Les marchés se décomposent donc de la façon suivante :

Lots	Entreprises	Montants HT	Montants TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur)
Lot n° 1 : gros œuvre - maçonnerie	BOUQUET LD Les Marronniers Les Bourdines 27 200 Vernon	1 013 514,73 €	1 216 217,68 €
Lot n° 2 : charpente mixte	CMBP ZA les haies d'Houdan, 28 260 Le- Mesnil-Simon	568 403,00 €	682 083,60 €

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240527-24-055-DE
Date de télétransmission : 03/06/2024
Date de réception préfecture : 03/06/2024

Lot n° 3 : couverture et façades double peaux	JOLY 36 rue des Prés 27 590 Saint- Marcel	890 000,00 €	1 068 000,00 €
Lot n° 4 : étanchéité	EBCI Immeuble Galaxie Voie de l'Institut 27 100 Val-de- Reuil	42 514,34 €	51 017,21 €
Lot n° 5 : menuiseries extérieures aluminium - métallerie	ALUBAT ZA des Trois Rivières 76 890 Tôtes	274 263,70 €	329 116,44 €
Lot n° 6 : menuiseries intérieures - cloisons - faux plafonds	JPV BATIMENT ZI N1 Rue Jacques Monod 27 000 Evreux	280 000,00 €	336 000,00 €
Lot n° 7 : carrelages Base PSE n° 1 : faïence dans le hall PSE n° 2 : faïences dans les galeries Est et Ouest Montant total avec les PSE retenues	OUEST DECO ZA Les Coutumes 27 930 Guichainville	99 577,94 € 2 467,49 € 8 272,26 €	119 493,53 € 2 960,99 € 9 926,71 €
Lot n° 8 : revêtements de sols sportifs	BONAUD PA de la Forêt Rue Henri Becquerel 27 000 Evreux	56 249,10 €	67 498,92 €
Lot n° 9 : peinture	LAMY ET LECOMTE 139 rue Gustave Couturier 76 400 Fécamp	58 000,00 €	69 600,00 €
Lot n° 10 : équipements sportifs Base PSE n° 1 : deuxième panneau d'affichage	NOUANSPORT Route de Valencay 37 460 Nouans- les-Fontaines	35 916,20 € 7 029,00 €	43 099,44 € 8 434,80 €

des scores		42 945,20 €	51 534,24 €
Montant total avec la PSE retenue			
Lot n° 11 : électricité	DUVAL ELECTRICITE Espace Leader Rue Gustave Eiffel 76 235 Bois- Guillaume	139 351,93 €	167 222,32 €
Lot n° 12 : plomberie - chauffage - ventilation	ROUSSEAU BATIMENT 1921 590 rue des Cateliers 76 800 Saint- Etienne-du- Rouvray	394 435,17 €	473 322,20 €
Lot n° 13 : voirie et réseaux divers Base PSE n° 1 : béton désactivé	COLAS IDFN PI d'Incarville 27 100 Val-de- Reuil	493 849,47 € 8 801,64 €	592 619,36 € 10 561,97 €
Montant total avec la PSE retenue		502 651,11 €	603 181,33 €
Lot n° 14 : espaces verts - clôtures	PINSON PAYSAGE NORMANDIE Voie des Coutures ZAC de la route des Lacs 27 100 Val-de- Reuil	39 994,62 €	47 993,54 €
Total		4 412 640,59 €	5 295 168,71 €

Les membres du Conseil sont donc invités à :

- attribuer le lot n° 2,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % du marché initial.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique,

Vu la décision n° DSTD21037, du 4 juin 2021, attribuant une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage au bureau d'études CUBIK, sis 36 rue Bernard Chédeville, 27 100 Le Vaudreuil,

Vu la délibération n° 23-005, du 6 février 2023, attribuant au groupement Atelier Féret & Fréchon architectes / Reber / Kube structure / Technic consult / Impact acoustic / ViaMap / LLE coordination, sis 16 rue du Bailliage, 76 000 Rouen, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un nouveau gymnase au sein du complexe sportif Maxime-Marchand,

Vu la délibération n° 24-035, en date du 25 mars 2024, autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour l'ensemble des lots, sauf le lot n°2 déclaré sans suite,

Considérant la proposition du pouvoir adjudicateur ;


ATTRIBUE le lot n° 2 à l'entreprise susmentionnée ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % du marché initial.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**


François-Xavier PRIOLLAUD

